

# La Nature Vaudoise

Les Brèves

## Le projet de parc éolien Eoljoux recalé par le Tribunal cantonal

Pro Natura Vaud s'était engagée dès la première heure contre ce projet qui aurait porté une atteinte irréparable à l'habitat du grand tétras et au paysage de la région du Marchairuz. Même l'Office fédéral de l'environnement avait recouru aux côtés des associations. Le gigantesque défrichement demandé ne peut pas être accordé. Aux dernières nouvelles hélas, la Commune du Chenit a relancé la procédure en déposant un recours devant le Tribunal fédéral.

## La ZAD du Mormont évacuée

Pro Natura Vaud ne s'est pas engagée dans cette occupation intervenue depuis octobre 2020. D'abord parce qu'elle n'en avait pas été informée et surtout parce qu'elle avait déjà déposé un recours devant le Tribunal fédéral, aux côtés d'*Helvetia Nostra*, contre l'extension de la carrière. Notre association a confiance dans les procédures et continue à défendre la nature au sein du cadre institutionnel.

## Deux recours à Oron - Palézieux - Les Léchaies

Il existe un petit marais digne d'intérêt dont ni les propriétaires ni la Commune ne veulent reconnaître l'importance. Sa protection nécessite un arbitrage par le

Tribunal cantonal car il est situé dans une zone industrielle en développement, où les parcelles sont soumises au régime des affaires immobilières. La valeur de la biodiversité n'est pas encore reconnue et Pro Natura Vaud veut empêcher tant sa disparition que son assèchement.

## 1,2,3... Nature en ville de Lausanne

Pro Natura Vaud, par ses deux responsables de l'Education à l'environnement, s'est engagée aux côtés du Service lausannois des parcs et domaines pour mettre son réseau de spécialistes à la disposition de ce projet. La Ville cherche à répertorier les plantes et les animaux dont la présence reflète la qualité des espaces verts et des jardins. Cet état des lieux de la nature urbaine à Lausanne servira à identifier les efforts à fournir pour renforcer la biodiversité en ville.

## La nature en ville disparaît

La densification des constructions inquiète de nombreux membres de Pro Natura Vaud qui s'indignent de l'abattage d'arbres lié à l'agrandissement de bâtiments, ou de la disparition de haies et de surfaces vertes. Pour éviter ces disparitions, les habitants ont la possibilité de s'adresser à leurs autorités, par voie de pétitions par exemple, pour demander la préservation de ces espaces verts lors des révisions des plans d'aménagement communaux.

# La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 175 | Juin 2021

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre  
[www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

Convocation à la  
65<sup>e</sup> Assemblée générale  
28 août 2021

L'agriculture peut faire sans  
pesticides de synthèse

# Convocation des membres Pro Natura Vaud

Cette édition de *La Nature Vaudoise* fait office de convocation formelle à l'Assemblée générale annuelle avec son ordre du jour. Tous les membres de Pro Natura Vaud, actifs et passifs, ainsi que les donateurs, sont invités. Après la partie statutaire, Vincent et Michel Baudraz donneront une conférence en images sur les papillons de jour de Suisse.

Tous les membres de Pro Natura Vaud sont invités à participer à la

## 65<sup>e</sup> Assemblée générale

**Samedi 28 août 2021 dès 14h30 à Arnex-sur-Orbe**

### Grande salle communale

(Le site Internet [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch) renseignera sur les conditions d'organisation en fonction de la situation sanitaire)

### 14h45 Partie statutaire

1. Procès-verbal de la 64<sup>e</sup> Assemblée générale disponible sur [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch)
2. Rapport du Comité en images sur l'année 2020\*
3. Rapport du trésorier sur les comptes 2020\*\*
4. Rapport de l'organe de vérification des comptes
5. Elections: renouvellements au sein du Comité cantonal et de la présidence
6. Propositions individuelles et divers\*\*\*

\* Le rapport annuel est paru dans l'édition d'avril 2021 N° 174 de *La Nature Vaudoise*.

\*\* Les comptes 2020 ont été publiés en pages 18 et 19 de l'édition N° 174 de *La Nature Vaudoise* adressée aux membres en avril 2021.

\*\*\* Conformément à l'art. 18 des statuts, les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au plus tard une semaine avant l'Assemblée générale au président a.i. François Droz: Pro Natura Vaud, Bd de Grancy 56, 1006 Lausanne.

### 16h30 Partie récréative ouverte au public

Conférence sur les papillons de jour du canton de Vaud par les entomologistes Vincent et Michel Baudraz, auteurs du Guide d'identification des papillons de jour de Suisse.

**Inscription obligatoire:** la situation sanitaire imposera fort probablement que chaque participant s'inscrive. Merci d'annoncer votre participation en envoyant un courriel à [pronatura-vaud@pronatura.ch](mailto:pronatura-vaud@pronatura.ch), avec la mention AG 2021 ou en envoyant un courrier postal à l'adresse de la rédaction.

**Utilisez les transports publics:** le village d'Arnex-sur-Orbe est atteignable par la ligne de train S2 en direction de Vallorbe: train départ de Lausanne à 14h01, arrivée à Arnex à 14h28. La Grande salle est située à quelques minutes à pied.

# Pour l'agriculture, un coup d'avance vaudra mieux qu'un combat de retard!

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

Le 13 juin prochain, nous voterons sur les deux initiatives visant à limiter l'usage de pesticides dans notre pays.

Le texte intitulé «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» demande d'interdire l'utilisation de ces substances pour la production et la transformation des produits agricoles et pour les entretiens paysagers. La restriction vise aussi les importations: le paysan suisse ne se verrait donc pas désavantagé face à la concurrence étrangère.

La seconde initiative, «Pour une eau potable propre et une alimentation saine», prévoit de ne verser les paiements directs (aide étatique liée aux prestations d'intérêt général fournies par l'agriculture) qu'aux exploitants renonçant à l'emploi de pesticides, s'abstenant d'administrer préventivement des antibiotiques à leur bétail et n'utilisant que leur production fourragère pour nourrir celui-ci. Sa mise en œuvre exigera des adaptations législatives subtiles pour éviter, notamment, de favoriser les exploitations très intensives, seules capables de se passer des paiements directs tout en continuant à utiliser des pesticides.

Une coalition menée par l'Union suisse des paysans mène une campagne farouche contre les deux initiatives, pronostiquant un risque de disparition de la production agricole indigène. Heureusement, d'autres voix se font entendre au sein du milieu agricole, arguant de la nécessité d'aban-

donner des pratiques menant aux impasses écologiques et sociétales pointées de manière irréfutable par les études scientifiques.

L'agriculture suisse affirme sa volonté de transition écologique et montre une capacité d'adaptation remarquable. Nul doute qu'elle parviendra à négocier ce virage ambitieux. L'échéance pour l'entrée en vigueur des deux initiatives est d'une dizaine d'années, un délai à mettre à profit pour booster la recherche, repenser notre manière de consommer, réformer la grande distribution et élaborer un contrat social inédit.

La peur est mauvaise conseillère: soyons donc optimistes en votant **deux fois OUI**, pour le bien de la nature, des citoyens et des agriculteurs!

*Serge Fischer, entomologiste,  
ancien Président de Pro Natura Vaud*



# Un état des lieux

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

## Les efforts pour réduire l'usage des pesticides agricoles sont réels...

Nous le verrons dans les pages qui suivent, nos agriculteurs appliquent généralement les principes de la production intégrée (PI). Pour la protection des cultures, cela implique de choisir des variétés et des techniques culturales appropriées, et de limiter le recours aux pesticides en tenant compte des facteurs de régulation naturels des ravageurs et maladies. Les méthodes de lutte «douces» issues de la recherche y contribuent également.

## ... mais restent insuffisants

Malgré cette tendance positive, la contamination de nos sols et de nos eaux par les pesticides s'accélère, tout comme le recul de la biodiversité. Même à des doses infimes, plusieurs insecticides du groupe des néonicotinoïdes constituent la cause principale de l'effondrement actuel des populations d'insectes. Leur impact environnemental surpasse ainsi celui emblématique du DDT ! Le chlorothalonil, soupçonné d'être cancé-

*L'utilisation des insecticides modernes à large spectre d'action nuit aux populations d'insectes, même hors des zones cultivées. Ici une guêpe-coucou Chryside. – Photo Entomart*



rigène, a été interdit en janvier 2020. Mais ses produits de dégradation sont présents dans l'eau de boisson. On ignore combien d'années il faudra aux nappes phréatiques touchées pour retrouver leur qualité première.

## OUI au principe de précaution

Il n'est nullement question d'accuser les agriculteurs ou les instances d'homologation des pesticides, tributaires de la mise à jour des données toxicologiques. Mais la présence conjointe de plusieurs résidus dans l'environnement comme dans nos assiettes provoque un effet cocktail dont on ignore tout des conséquences. C'est pourquoi laisser planer une quelconque incertitude face aux défis environnementaux qui s'accumulent s'avère aujourd'hui inacceptable. Voter OUI aux initiatives garantira enfin l'application d'un principe de précaution essentiel !

# Les solutions existent

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

*Renoncer aux herbicides est désormais possible, grâce aux nouvelles méthodes culturales et aux outils de désherbage de plus en plus performants, comme cette sarceuse de précision. – Photo Einböck*



## Grandes cultures, grande responsabilité

Les *grandes cultures* comprennent les céréales, le maïs, la pomme de terre, le colza, le tournesol, les pois, le soja et la betterave à sucre. Elles occupent quelque 55'000 ha en terre vaudoise, grenier à blé du pays. Leurs implications environnementales sont à la mesure de leurs immenses surfaces.

## Des stratégies phytosanitaires contrastées

Le consommateur ignore souvent qu'une part prépondérante de nos céréales est déjà cultivée sans insecticides, fongicides ou régulateurs de croissance (production *Extenso*), notamment grâce aux variétés développées par Agroscope.

La pyrale du maïs, dont la chenille perforé les tiges de la plante, est combattue par lutte biologique grâce à des lâchers massifs de *Trichogrammes*, minuscules guêpes indigènes parasitant les œufs du ravageur.

D'autres cultures sont par contre encore difficiles à protéger de manière «douce».

C'est le cas des betteraves à sucre et du colza, attaqués par plusieurs ennemis redoutables. Toutefois, des alternatives prometteuses à la lutte chimique sont en cours d'études et seront mises en pratique dans les années à venir.

## L'épineuse question des adventices

La gestion des mauvaises herbes est souvent invoquée par les opposants aux initiatives, selon lesquels les herbicides sélectifs (détruisant les plantes indésirables sans nuire à la culture) seraient indispensables pour éviter l'explosion des coûts et l'effondrement des récoltes. Or des solutions existent déjà et sont mises en œuvre par les producteurs bio : un désherbage de plus en plus précis (hèses-étrilles, houes rotatives) et de nouvelles méthodes culturales comme le décalage des dates de semis, l'usage de plantons de betteraves, ou la culture simultanée d'une plante-compagne non concurrentielle.

# Le maraîchage biologique

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

## Culture maraîchère : intensification et durabilité

La production légumière incarne l'intensification agricole maximale. En Suisse, elle occupe aujourd'hui moins de 14'000 hectares, soit 1 % des surfaces cultivées, mais génère plus de 10 % du revenu agricole. Le maraîchage vaudois totalise 1420 ha, dont 64 ha sous abris : serres et tunnels.

## Lutte biologique en serre : une routine !

La plupart des légumes-fruits sous abris (tomates, concombres, aubergines, poivrons), y compris en hors-sol, sont protégés des ravageurs par des lâchers d'organismes auxiliaires, notamment des insectes et des acariens prédateurs. Cette lutte biologique, basée sur l'adage : *les ennemis de mes ennemis sont mes amis*, exclut tout risque de résidus dans les récoltes et évite l'apparition de résistances chez les ravageurs, contrairement aux traitements chimiques. C'est pourquoi les maraîchers y ont largement recours, malgré son coût plus élevé.



*En l'absence de traitements, l'action spontanée des auxiliaires des cultures est favorisée. Ici, les petites larves de la micro-guêpe, Cotesia glomerata, quittent la dépouille d'une chenille de piéride du chou qu'elles ont parasitée. – Photo Entomart*

Actuellement, plusieurs dizaines d'espèces d'auxiliaires sont disponibles sur le marché et la recherche en pleine effervescence pousse à l'optimisme : sous abris, l'abandon des pesticides est réalisable à brève échéance.

## Les défis de la production de plein champ

Nos maraîchers produisent en plein champ des dizaines d'espèces de légumes qui ont leurs exigences, leurs ravageurs et leurs pathogènes particuliers. Sans pesticides de synthèse, la défense de ces cultures nécessite des connaissances très pointues, que les producteurs bio ont acquises depuis longtemps déjà. L'acceptation des initiatives serait en outre l'occasion de relancer la recherche de variétés potagères mieux adaptées à nos terroirs et tolérantes aux maladies. Parmi les critères de sélection, la levée rapide du semis sera désormais déterminante, afin de concurrencer plus efficacement la croissance des mauvaises herbes.

# La vigne et le raisin

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)



*Le mildiou, la plus dangereuse maladie cryptogamique de la vigne, peut être combattu par le cuivre, un fongicide certes naturel mais s'accumulant dans les sols. La recherche d'alternatives est intense. – Photo B. Watt*

autrefois contre les vers de la grappe. La vigne peut objectivement s'affranchir des insecticides de synthèse à très court terme.

## Maladies problématiques

La situation diffère en ce qui concerne les maladies, difficiles à gérer par des substituts aux fongicides de synthèse. La sélection a certes fourni des cépages tolérants au mildiou, au botrytis et à l'oïdium. Mais ces pathogènes mutent fréquemment, ce qui les rend capables de contourner ces résistances. Pour limiter le risque, l'application modérée des substances naturelles que sont le cuivre et le soufre reste prescrite aujourd'hui encore.

## La viticulture en bonne voie

Le vignoble suisse occupe 14'700 hectares. Le canton de Vaud, deuxième producteur du pays, compte 3'882 hectares répartis en six régions viticoles : La Côte, Lavaux, le Chablais, le Vully, Bonvillars et les Côtes de l'Orbe.

## Cuivre : solution très provisoire

Le cuivre est actuellement le seul antimildiou naturel efficace. Mais il s'agit d'un métal lourd et son accumulation dans le sol y impacte gravement l'activité des micro-organismes. Il est donc primordial d'éviter un recours accru au cuivre en cas d'interdiction des fongicides de synthèse. Les alternatives les plus intéressantes combinent l'usage de stimulateurs de défense des plantes à celui d'agents microbiens et de champignons symbiotiques antagonistes du mildiou et d'autres maladies de la vigne.

## Ravageurs bien maîtrisés

Les vers de la grappe, chenilles nuisibles à la vigne, sont combattus par confusion sexuelle. Cette technique consiste à diffuser un concentré de phéromones spécifiques dans les parcelles. Elles empêchent les adultes mâles de localiser et féconder les femelles, condamnant ainsi la reproduction. Effet collatéral positif : la recolonisation des vignobles par les typhlodromes. Prédateurs d'acariens nuisibles, ils sont très sensibles aux insecticides employés

# L'arboriculture déjà sur la bonne voie

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

## L'arboriculture vaudoise, pionnière de la protection intégrée

La Suisse compte 6'000 hectares (ha) de cultures fruitières arboricoles et 945 ha de productions de baies. Vaud y participe avec, respectivement, 685 ha et 46 ha. La majorité des vergers se situe dans l'Arc lémanique où, voilà 50 ans, sous l'égide d'Agroscope, des producteurs ont choisi d'abandonner le dictat de la chimie pour entrer dans l'ère de la lutte intégrée.



*Le carpocapse, dont la chenille est le redouté ver des pommes, est combattu biologiquement par confusion sexuelle et par des microbes pathogènes qui lui sont spécifiques. – Photo I. Nikulina*

## Des méthodes naturelles déjà disponibles...

Les redoutables tordeuses sont combattues au moyen de bactéries ou de virus strictement sélectifs. Des substances végétales comme le pyrèthre et le neem sont pulvérisées contre les pucerons. Le ver des pommes est combattu par confusion sexuelle, technique utilisée aussi en viticulture. Les ravageurs des baies produites sous tunnels sont la cible de lâchers de prédateurs.

## ... et des perspectives encourageantes

Le retrait des pesticides de synthèse dans ces cultures d'une durée d'une ou deux décennies exigera technicité et anticipation. Un des moyens est de favoriser la biodiversité, par exemple en créant des bandes fleuries favorables aux auxiliaires. Un autre est d'instaurer un équilibre à long terme

entre le rendement des arbres et la pression des maladies. Cela passe par le choix de variétés répondant à la fois aux besoins des producteurs (résistance aux affections majeures, absence d'alternances des récoltes) et aux goûts des consommateurs, ainsi que par une taille et une fumure (engrais) adaptées. Sans se soustraire, dans ce domaine également, à la nécessité de trouver des alternatives au cuivre. A cet égard, les effets protecteurs de la chaux, des huiles essentielles ou des substances stimulant les défenses naturelles des plantes sont l'objet de recherches intenses et prometteuses.

*Les pages 4 à 8 ont été rédigées par Serge Fischer*

# Réglementations sur les pesticides: coûteuses, complexes, dépassées

**2X OUI** pour les initiatives pesticides de synthèse et eau propre [www.2xoui.ch](http://www.2xoui.ch)

## Procédure d'autorisation caduque

L'homologation d'un produit phytosanitaire se base sur des études relatives à son efficacité et aux risques qu'il présente pour l'être humain, les animaux et l'environnement. Ces données, fournies par la firme agrochimique demandeuse, sont expertisées par un panel de scientifiques de l'Administration fédérale dont la mission prioritaire de recherche se trouve ainsi amputée d'un temps précieux. La procédure se limite à évaluer des substances isolées, mais elle est inopérante pour les inévitables cocktails de résidus, dont les dangers sur le long terme sont impossibles à appréhender.

## Incitations volontaires insuffisantes

Actuellement déjà, les agriculteurs sont incités à réduire le recours aux pesticides dans leurs cultures par l'octroi de primes, dont le montant progresse selon des barèmes complexes, parfois difficiles à vérifier a posteriori. Si ces aides publiques se justifient pleinement, elles se concentrent au final sur les cultures les plus aisées à *écologiser*, ce qui en limite l'effet bénéfique global.

## Initiative parlementaire: un pis-aller

Pour contrer les initiatives populaires, le Parlement propose un texte fixant une

*L'affiche d'une ancienne campagne que Pro Natura a placée dans les gares suisses est d'actualité: il faut sauver les insectes en votant 2xOUI aux initiatives pesticides.*

baisse de 50 % des risques liés aux pesticides d'ici à 2027. Objectif louable, certes, mais non contraignant, puisqu'aucune mesure n'est prévue au cas où il ne serait pas atteint. Quant à la notion de risques, elle sera forcément interprétée selon les groupes d'intérêt concernés.

## Le temps n'est plus aux demi-mesures

Des plans d'action gouvernementaux visant à réduire l'emploi de pesticides sont également diligentés dans les pays voisins, mais les résultats obtenus jusqu'ici ne sont guère à la mesure de l'urgence des enjeux. En France, un coûteux plan de réduction de 50 % de l'emploi de pesticides à l'horizon 2018 s'était soldé par un échec cuisant: au terme du programme, le recours aux pesticides avait en effet augmenté de plus de 12 % !

Seule la suppression des pesticides de synthèse pourra en juguler les effets délétères à long terme et conduire à l'adoption des solutions innovantes développées par notre recherche agronomique. Nous avons 10 ans pour réussir cette transition historique !

*La rédaction*



# L'égalité, une priorité pour Pro Natura Vaud



La charte pour l'égalité concerne aussi bien le personnel que les bénévoles de Pro Natura

## La charte

En 2019, Pro Natura Vaud a adopté une charte pour l'égalité. Le texte affirme la volonté de la section cantonale de favoriser la mixité, l'égalité des chances, la coopération et le respect mutuel.

La charte est issue de discussions fructueuses entre personnes salariées et bénévoles. Toutes doivent disposer des mêmes chances et opportunités de développement, indépendamment de leur genre, de leurs origines ethniques, de leur statut social, de leurs convictions religieuses ou d'un éventuel handicap.

## L'inclusivité favorisée

La parité fait l'objet d'une attention particulière depuis les années 2000 déjà. Hommes et femmes bénéficient d'un revenu égal pour un travail égal et seront très bientôt équitablement représentés au sein du personnel salarié. Les jeunes générations sont, elles aussi, bien présentes.

Pro Natura Vaud se concentre actuellement sur la mixité parmi les membres bénévoles au sein de ses comités et groupes travail.

Elle souhaite inciter les femmes, surtout présentes dans les équipes de terrain, à occuper des postes à responsabilités et des fonctions dirigeantes. L'Association lance également un appel à de jeunes volontaires pour prendre la relève et s'investir durablement.

## Respect et coopération

La charte pour l'égalité véhicule des valeurs fortes comme le respect de la vie privée, la liberté d'expression ou encore la lutte contre les stéréotypes. Dans le même esprit, elle clarifie les pratiques à adopter pour favoriser la collaboration au sein des équipes. Toute personne veillera ainsi au partage des informations, des connaissances et des savoir-faire.

En s'engageant pour l'égalité, Pro Natura Vaud veut offrir un environnement de travail à la fois rassurant, moderne et motivant.

Paola Tirelli  
Rédactrice bénévole

## Pro Natura Vaud recherche un·e trésorier·ière bénévole

Le Comité cantonal est à la recherche d'une personne intéressée à reprendre le poste de trésorier·ière bénévole dès 2022. Cette fonction (5 à 10% de temps de travail) est destinée à une personne disposée à apporter son expertise et sa vision au fonctionnement de l'organisation et à l'établissement du budget, tout en veillant aux finances de Pro Natura Vaud. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat au 021 963 19 55 ou [pronatura-vd@pronatura.ch](mailto:pronatura-vd@pronatura.ch) avec la mention «trésorier·ière». Une annonce est publiée sur le site Internet [www.pronatura-vd.ch](http://www.pronatura-vd.ch)

## Agenda

**13 juin 2021 – Trois votations fédérales** sur les initiatives populaires «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» et «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique» ainsi que la «Loi sur le CO<sub>2</sub>». Pro Natura Vaud encourage à voter **2x OUI** aux initiatives pesticides et **OUI** à la Loi sur le CO<sub>2</sub>.

**Samedi 28 août 2021 – Assemblée générale de Pro Natura Vaud** à Arnex-sur-Orbe, dès 14h30. La convocation des membres de Pro Natura Vaud figure en page 2 de la présente édition. Le site internet [www.pronatura-vd@pronatura.ch](mailto:www.pronatura-vd@pronatura.ch) vous renseignera sur les contraintes sanitaires.

**Samedi 2 octobre 2021 – 2<sup>e</sup> Journée des bénévoles de Pro Natura Vaud à Champ-Pittet**, dès 10h. Toutes les personnes actives de Pro Natura Vaud de même que celles et ceux qui souhaitent le devenir sont les bienvenus pour une journée de rencontre et d'échange. Inscriptions jusqu'au 13 septembre à [pronatura-vd@pronatura.ch](mailto:pronatura-vd@pronatura.ch) avec la mention «Journée des bénévoles».

**Impressum** La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature Adresse: Pro Natura Vaud, Bd de Grancy 56, 1006 Lausanne, tél. 021 963 19 55 Courriel: [pronatura-vd@pronatura.ch](mailto:pronatura-vd@pronatura.ch) Site Internet: [www.pronatura-vd.ch](http://www.pronatura-vd.ch) Dons: CCP 10-15602-3 ou IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 Rédaction: Paola Tirelli, Filippo Della Croce, Serge Fischer, Michel Bongard Relecture des textes: Françoise Mundler Mise en page: Nelly Hofmann Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier offset Recystar Nature blanc recyclé FSC Couverture: La biodiversité dans les terres cultivées où l'on voit un trichogramme, la minuscule guêpe indigène qui pond ses œufs dans ceux de la pyrale du maïs. Une gouache de Pauline Rossel, artiste free-lance, [www.aierz.com](http://www.aierz.com)